

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 29 Juin 2015

Ouverture de la séance à 20 H 35 - 7 conseillers présents

A la demande de Mr le Maire, une minute de silence a été observée en hommage à Paul PELLAT qui vient de nous quitter et qui a été conseiller municipal pendant près de 25 ans.

⇒ Ordre du jour :

► Tarif 2015 de la redevance pour dégradation de voirie :

Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une contribution spéciale pour dégradation de voirie a été fixée notamment concernant la Route de Bouzoulières pour lutter contre les dégradations causées par le passage d'engins supérieurs à 12 tonnes. Cette contribution a été fixée à 5,50 € la tonne pour 2014. Le Conseil Municipal après discussion, décide de ne pas modifier ce tarif pour 2015.

► Vente d'une parcelle à Villevieille :

Le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune a décidé de vendre une partie des parcelles situées à Villevieille afin de pouvoir réinvestir dans un autre bien immobilier. Contact a été pris avec Mr DE QUILLACQ propriétaire limitrophe. Après discussion, le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de la quasi-totalité des parcelles 713 et 716 à l'exception d'une bande en partie basse qui restera propriété de la Commune et dont la surface reste à déterminer entre les parties. Le Conseil Municipal après discussion, confie au Maire la poursuite des négociations. Par la suite la partie de l'ancien délaissé routier sera aménagé pour améliorer les conditions de sécurité pour la circulation et le stationnement des véhicules.

► Transfert dans le domaine public de la voie du Lotissement du Bérard :

Le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la procédure de transfert d'office de la voie du Lotissement du Domaine du Bérard dans le domaine public de la Commune, une enquête publique a été menée du 21 Mai 2015 au 5 Juin 2015. Dans son rapport, le commissaire enquêteur donne un avis favorable à ce projet. C'est pourquoi, le Conseil Municipal décide du transfert définitif de cette voie dans le domaine public communal et charge le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires.

► Suppression du poste de l'accompagnatrice dans le transport scolaire :

Le Maire rappelle à l'assemblée que vu l'état actuel des finances de la Commune, la suppression du poste de l'accompagnatrice dans le transport scolaire est prévu à compter du 01.09.2015 (2 enfants sont actuellement concernés). Le Conseil Municipal charge le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires.

⇒ Questions et informations diverses :

- **Remerciements :** le Maire remercie les conseillers (ères) municipaux (ales) qui ont remplacé au pied levé l'accompagnatrice du transport scolaire en arrêt de travail.
- **Achat de la Maison André (C 19) :** le notaire doit recueillir l'accord de tous les héritiers. Si nécessaire un conseil municipal extraordinaire sera fait dans le courant de l'été. Le débat sur les projets d'aménagements futurs est ouvert.
- **Aménagement de la parcelle C 23 :** des fouilles archéologiques plus poussées sont demandées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.).
- **Voirie :** différents travaux de goudronnage sont prévus sur la route de Bouzoulières ainsi que dans le village où l'installation de ralentisseurs est également à l'étude.
- **Digue du torrent de Faucon :** les derniers actes d'acquisition devraient être régularisés chez le notaire dans les semaines à venir.
- **Curage des torrents :** les propriétaires riverains vont être relancés.
- **Office de pôle :** les discussions au niveau de la CCVU sont toujours en cours, la participation des petites communes devrait être revue à la baisse.
- **Convention pluriannuelle de pâturage :** une nouvelle convention doit être signée avec le Groupement pastoral de la Commune, sur la base de la précédente.
- **Sous préfecture :** un nouveau sous préfet devrait être nommé en septembre.
- **Ancienne école :** des travaux d'isolation seront effectués l'année prochaine (fenêtres et sas d'entrée).
- **Concerts à l'église de FAUCON :** les 22 Juillet et 19 Août 2015. Une demande a été faite pour le 15 Août.
- **Local Croix Rouge :** la proposition d'un local sur FAUCON n'a pas été retenue.
- **Embellissement du village :** la transformation du lavoir à côté de l'Eglise est envisagée.

*La séance est levée à 22h10 - Le prochain conseil municipal aura lieu en septembre*